

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU mardi 25 février 2025

Convocation adressée le mardi 6 janvier 2025 par la Directrice de l'école.
Le Conseil d'école s'est réuni le mardi 25 février 2025 à 18H, dans la salle du Conseil de la Mairie à Lailly-en-Val.
Secrétaire de séance : Mme Grolleau, enseignante.

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme Geslin	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mme Meyer Mme Verger	Mme Grolleau Mme Rigault Enseignantes
ELUS	
Mme Fossier-Burel	Adjointe au maire
PARENTS D'ELEVES	
UPEL M. Lequemener Mme Ravier Mme Sermeus	APE M. Renaud Mme Degli Angeli Elus titulaires

Membres invités

Nom	Qualité
M. Pavy	Responsable du service enfance et jeunesse
Mme Proust	DDEN

Membres absents et excusés

Nom	Qualité
M. Calleja	Inspecteur de l'Education Nationale
M. Gaudry	Maire
Mme Pinault	Psychologue scolaire
M. Lescaud	Maitre G Rased
Mme Cornuet	Maîtresse E Rased
Mme Borie	Enseignantes
Mme Bernard	
Mme Lepot	

Ordre du jour :

1.Présentation des membres du Conseil et approbation du compte-rendu du dernier Conseil d'école

2.Effectifs de l'école au 25/02 et effectifs prévisionnels

3.Organisation et Fonctionnement de l'école

Sécurisation scolaire

Prévisions du budget 2025 et coopérative scolaire

Travaux dans l'école

Parcours de l'élève : évaluation des élèves et notamment évaluations nationales, proposition de maintien des élèves, passage en 6ème

Aide aux élèves en difficultés : APC, Rased, plans divers

4. Projet et Vie de l'école

Actions pédagogiques réalisées depuis le dernier Conseil et actions à venir dans le cadre du Projet d'Ecole

Liaisons inter-cycle

5.Aide aux devoirs

Questions des parents incluses au fil du Conseil

1.Rappel des membres du Conseil d'Ecole

Mme Geslin propose un tour de table afin de rappeler les membres du Conseil.

Approbation du dernier compte rendu de Conseil D'école

Il a été transmis par mail à l'ensemble des membres du Conseil d'École et n'a pas fait l'objet de questions sur son contenu. Le procès-verbal du Conseil d'École du 12/11/2024 est approuvé et il a été transmis à l'ensemble des familles de l'école, il est également consultable sur le site de la Mairie.

2. Effectifs de l'école au 25/02 et effectifs prévisionnels

CP Mme Meyer 23 élèves

CP/CE1 Mme Verger 21 élèves avec 7 CP et 14 CE1

CE1/CE2 Mme Grolleau 26 élèves avec 15 CE1 et 11 CE2

CE2/CM1 Mme Rigault 25 élèves avec 10 CE2 et 15 CM1

CM1/CM2 Mmes Lepot et Borie (lundi) 27 élèves avec 20 CM1 et 7 CM2

CM2 Mme Geslin et Mme Bernard (le lundi et certains vendredis) 25 élèves

Soit un total de 147 élèves au 25/02/2025

contre 150 au 6/02/24

contre 152 au 6/02/23

174 élèves au 15/03/2022

182 au 23 /03/2021.

Pour la rentrée de septembre 2025, à ce jour, il est prévu l'arrivée de 27 futurs CP et le départ de 32 élèves vers le collège soit un total de 142 élèves.

Pour le moment, 1 nouvelle inscription est prévue.

La directrice indique faire remonter tous les ans le contexte de l'école auprès de l'Inspection de circonscription, la Mairie et les syndicats en insistant sur la forte hétérogénéité des classes, les modalités de fonctionnement de l'école à savoir l'aménagement des emplois du temps des élèves selon leurs niveaux scolaires mais aussi selon des besoins particuliers propres aux élèves notifiés par la MDA.

Elle indique également l'évolution de l'accompagnement des élèves notifiés par la MDA :

-1 élève de CM1 accompagné par une aesh à raison de 6h par semaine depuis la rentrée de septembre dont le rôle est notamment de l'aider à se familiariser avec son ordinateur et tous les logiciels adaptés, elle est malheureusement placée en arrêt depuis le 6 janvier 2025 et n'est pas remplacée

-1 élève de CE1 notifié courant septembre 2024 et accompagné depuis le 6/01/25 à raison de 6h par semaine

-1 élève de CM1, notifié courant septembre 2024 mais aucune aesh n'a été placée sur le poste

-2 élèves de CM2 et 1 élève de CE1 en attente d'étude de dossier depuis l'été 2024

Elle rappelle également faire très régulièrement état de la situation de ces élèves auprès de l'enseignant référent M. Boullier et auprès du service inclusion et notamment de la personne responsable du recrutement des aesh

-1 élève a quitté l'école parce qu'elle n'avait pas d'aesh, elle l'a eu sur un autre département.

3. Organisation et Fonctionnement de l'école

Sécurisation scolaire

Mme Geslin rappelle « L'Etat et les collectivités sont unis pour garantir la sécurisation des écoles et des activités périscolaires ».

Entrent dans ce cadre les exercices d'entraînement Alerte incendie, Alerte Intrusion et Risques majeurs.

Un exercice Risques majeurs a eu lieu le mardi 4 février à 9h, les enseignantes ont été prévenues et chacune a adapté son comportement selon sa classe à savoir prévenir ou non les élèves. L'alerte a été donnée par les balises de sécurité mises en place par la commune, puis par chaîne humaine. Les conduites à tenir étaient le confinement dans les bâtiments. Ecoute du message d'alerte avec les élèves, explicitation de celui-ci et des conduites à tenir, explicitation de l'utilisation des pastilles d'iode, des risques liés à la Centrale nucléaire, des obligations à suivre données par les autorités. Le compte-rendu de l'exercice est rédigé en collaboration avec Mme Fossier-Burel puis il est transmis à l'Inspection de circonscription.

Un exercice incendie est prévu en mars.

L'Upel fait remonter une question et demande si la porte de la bibliothèque qui n'était pas sécurisée a été changée. Mais il n'a jamais été question de problèmes avec les portes de bibliothèque. Néanmoins avec celle du hall sous le préau oui mais elle n'a pas été changée. Mme Proust, DDEN, indique l'avoir fait remonter également auprès de M. Le Maire.

Utilisation des moyens alloués à l'école en 2024, prévisions du budget 2025

L'école a besoin d'argent pour fonctionner.

Les budgets mairie :

Les budgets classe sont épuisés en fin d'année malgré la participation des familles pour le petit matériel. Il englobe le budget photocopies et le petit matériel du quotidien (cahiers, classeurs, feuilles, ...). Il est difficile pour l'équipe pédagogique de renouveler les manuels des élèves ou d'investir dans des méthodes pédagogiques numériques.

Pour 2024, 7750 euros ont été alloués, ce qui correspond à environ 53,44 euros par élève. Il sera demandé de nouveau une petite liste de matériel aux familles pour la rentrée de septembre 2025, ce sera voté en Conseil d'Ecole 3.

200 euros ont été alloués pour les besoins particuliers et les APC, ils ont été en partie utilisés pour des séparateurs, des casques anti-bruit et du matériel de résolution de problèmes.

Le budget intervenant musique n'a pas été utilisé en 2024 car l'école n'a plus d'intervenant depuis la rentrée de septembre 2023. L'association des CMR dont la coordinatrice est Lucie Lathuile qui travaille avec la commune de Lailly est revenue vers la directrice afin de proposer l'intervention d'un musicien qui travaillait pour l'association mais qui souhaite changer de secteur pour la rentrée de septembre 2025.

La coopérative scolaire :

Elle est alimentée par une subvention mairie (2100 euros en 2024) et par des dons de la part des associations de parents, la commune et les associations sont remerciées ; ou de parents en particulier plus nombreux cette année et les familles sont vivement remerciées. Elle est également alimentée par des actions type vente de photographies.

L'argent de la coopérative scolaire est géré par l'équipe enseignante et l'OCCE. Les sorties d'argent sont très encadrées.

Le solde au 24/02/25 est de 6667 euros.

L'école a reçu un don de l'UPEL : 298 euros.

L'école a reçu des dons de parents : 265 euros.

Depuis le dernier Conseil, les dépenses ont été :

- ateliers scientifiques FRMJC
- concert JMF 463 euros
- cinéma 62 euros
- achats divers 75 euros
- incorruptibles 225 euros

Il faut prévoir de payer les interventions en handball de l'association de Beaugency, la venue des auteurs dans le cadre du salon du livre, la troisième séance de cinéma, des transports.

Pour les recettes :

- les photographies scolaires

Budget 2025 :

Le budget classe est renouvelé et est voté en mars.

Projets pédagogiques :

Classe de découverte à Saint Jean de Monts pour 2 classes, 120 euros par élève soit 6240 euros.

160 par élève soit 3680 euros pour 23 élèves en 2023/24

Intervenant en musique à raison de 5500 euros (5431 euros votés pour les interventions musicales 2021/2022)

1 panneau d'affichage extérieur à placer devant l'école et cela a été fait pendant les vacances de février par les services techniques de la commune

1 meuble bibliothèque pour la classe 5 et il a été acheté également

1 armoire pour le bureau de direction, en attente

7 balayettes pour faciliter le premier nettoyage dans les classes par les enfants le soir avant de quitter la classe qui ont été achetées

Autres demandes :

Renouvellement de la subvention de 200 euros que l'école utilise pour l'achat de petit matériel de manipulation pour les APC Aide Pédagogique Complémentaire et les élèves à besoins particuliers.

Renouvellement de la subvention pour le fonctionnement de notre coopérative scolaire, environ 2100euros.

Anticipation du renouvellement de l'ordinateur du bureau de direction.

Parcours de l'élève : poursuite de scolarité (maintiens et passages anticipés), évaluation des élèves, passage en 6ème

Evaluations nationales :

Mme Geslin revient sur les évaluations nationales de septembre 2024 car il n'avait pas été fait de compte-rendu lors du 1^{er} Conseil.

Pour cette rentrée, tous les élèves du CP au CM2 ont été évalués en langue française et mathématiques. Il a été fait le choix par l'équipe pédagogique de rassembler les élèves par niveau. Ainsi, tous les élèves d'un même niveau ont reçu les mêmes consignes qui sont d'ailleurs dictées par le Ministère, au même moment (de 9h à 10h) sur 1 semaine et demi à partir de la 2^{ème} semaine d'école. Certes les groupes de CM2, CM1, CE2 et CE1 étaient importants mais cela a permis pour les CP d'être en plus petits groupe d'environ 15 élèves. Les enseignantes ont également utilisé des livrets adaptés mis à disposition pour certains élèves mais elles n'ont pas été convaincues de l'adaptation apportée et de la facilité de mise en place.

Pour ces évaluations nationales, l'équipe indique également qu'il faut rester prudent sur les interprétations des résultats car les élèves sortent de près de 2 mois de vacances et certains élèves n'ont rien fait de scolaire durant ces deux mois, certains exercices mettent en jeu des compétences qui n'ont pas encore été travaillées (des sons en CP, des méthodes de calcul en CM2). Elles sont néanmoins des indicateurs à prendre en considération et à observer pour construire les apprentissages.

CP présence de Mme Cornuet du Rased pour l'aide à la passation de certains exercices Les compétences sont plutôt bien réussies avec une moyenne de plus de 90 % dans les deux domaines, malgré tout, quelques élèves identifiés comme fragiles.

CP 2^{ème} session mi-janvier, pendant 15 jours, plus d'écrit, test de fluence (rapidité de lecture orale). → en attente des résultats école

CE1 en mathématiques une attention semble être à porter pour le calcul en ligne, mental, la résolution de problèmes et l'utilisation de lignes graduées ; en français une attention semble être à porter pour l'écriture de mots, la lecture à voix haute de mots et de textes ; des élèves fragiles sont aussi identifiés

CE2 en mathématiques une attention semble être à porter pour la mémorisation de faits numériques, de procédures, le calcul posé et la résolution de problèmes ; en français une attention semble être à porter pour l'écriture de mots, la conjugaison, les accords dans le GN, les constituants de la phrase (sujet/verbe), les classes de mots, (finalement la grammaire), la lecture à voix haute de textes et la compréhension d'un texte lu seul ; des élèves fragiles sont aussi identifiés

CM1 en mathématiques une attention semble être à porter pour la mémorisation de faits numériques, de procédures, le calcul posé et la résolution de problèmes (idem CE2) ; en français une attention semble être à porter pour l'écriture de mots dictés, la conjugaison, les accords dans le GN, les constituants de la phrase (sujet/verbe) et leur relation, les classes de mots, (finalement la grammaire), la lecture à voix haute de textes et la compréhension d'un texte lu seul (alors que si le texte est lu par l'enseignante, la compréhension semble meilleure) ; des élèves fragiles sont aussi identifiés

CM2 en mathématiques une attention semble être à porter pour l'utilisation de lignes graduées, les différentes représentations des nombres, la mémorisation de faits numériques, de procédures, le calcul posé et la résolution de problèmes → Mme Geslin se permet d'indiquer que le niveau de mathématiques général lui semble assez bon avec son groupe de CM2 car elle indique pouvoir progresser de façon très satisfaisante dans les programmes de CM2 même si environ 6 élèves sont fragiles. En français une attention semble être à porter pour l'écriture de mots dictés, les accords du verbe conjugué, les accords dans le GN, les classes de mots, la lecture à voix haute de textes et la compréhension d'un texte lu seul ou lu par l'enseignante ; des élèves fragiles sont aussi identifiés.

Proposition de maintien :

Les enseignantes se réunissent à plusieurs reprises pour échanger sur les élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage, les enseignants spécialisés du Rased font également partie de l'échange et les enseignantes rencontrent les familles pour évoquer la possibilité d'un maintien et les décisions de maintien se construisent jusqu'en juin.

Proposition de passage anticipé :

C'est une démarche qui se construit au fil du temps avec échanges entre l'enseignante, les enseignantes (car parfois le processus prend plusieurs années) et la famille et l'élève. La proposition est validée par une Equipe éducative avec présence de la famille, l'enseignante, la Directrice de l'école, et éventuellement la psychologue scolaire.

Inscription en 6ème :

Les démarches administratives ont débuté avant les vacances de février avec un système de feuillets à vérifier et à remplir par les familles et à saisir par la directrice informatiquement pour construire le dossier de chaque élève.

Educonnect : des difficultés pour créer le compte et accéder au LSU, relevé de notes numérique.

L'aide aux élèves rencontrant des difficultés : Aide Pédagogique Complémentaire, RASED, plans divers et accueil des enfants à besoins particuliers

L'Education Nationale met à la disposition des enseignantes des modalités d'organisation de travail afin que chaque élève entre dans les apprentissages et progresse à son rythme, qu'il rencontre des difficultés ou non : la différenciation pédagogique au sein de la classe, les APC, les aides du Rased, les PAP qui permettent des aménagements, les PPRE qui permettent de se focaliser sur une ou deux compétences. Si besoin, une équipe éducative peut être organisée afin de faire réfléchir ensemble les différents acteurs qui interviennent auprès de l'enfant afin de faire des choix pour les progrès de l'enfant.

RASED

M. Lescaud, enseignant spécialisé pour l'aide à dominante comportementale, n'a pas travaillé avec d'élèves en particulier mais il est venu observer dans plusieurs classes et échange avec les enseignantes de façon régulière.

Mme Cornuet enseignante spécialisée pour l'aide à dominante pédagogique a terminé son travail avec les élèves de CP et CE1, elle va étendre son travail en GS pour tendre vers le CP. Elle va travailler en co-intervention dans les classes de Mmes Meyer et Verger autour de la résolution de problèmes.

Mme Pinault, psychologue scolaire, est intervenue dans les classes pour observer, a rencontré quelques familles et quelques enfants pour des tests psychométriques notamment.

APC

Les aides personnalisées se poursuivent sur le temps de la pause méridienne en graphie, lecture et calcul notamment. Les élèves des classes de CM1/CM2 et CM2 y travaillent également les compétences numériques.

4. Projet et Vie de l'école dont liaisons inter-cycle

Actions pédagogiques réalisées depuis le dernier Conseil et actions à venir dans le cadre du

Projet d'Ecole

Il est rappelé que les actions menées par l'équipe pédagogique ont pour objectif de permettre aux enfants d'accéder aux apprentissages prévus par les programmes définis par le Ministère de l'Education Nationale.

Les actions choisies entrent dans le cadre de l'évaluation d'écoles qui a eu lieu l'an passé et qui a permis aux équipes pédagogiques de faire un état des lieux de leur situation quant aux points positifs et leviers, quant aux points négatifs ou freins concernant 4 domaines :

- Apprentissages, suivi des élèves, enseignements
- Bien-être de l'élève, climat scolaire
- Acteurs, stratégie et fonctionnement des écoles
- L'école dans son environnement institutionnel et partenarial,

les écoles de Lailly vont rédiger leur projet d'école et les enseignantes se réuniront les mardis midis à compter du 4/03.

Ces actions répondent à des choix pédagogiques des enseignantes et sont validées par la DSDEN.

Pour toute l'école :

Ateliers FRMJC sur le thème de l'alimentation et de l'impact environnemental juste avant les vacances scolaires de février à la salle Val Sologne. Remerciements aux parents présents qui ont encadré les élèves et permis de travailler en petits groupes.

Projets sportifs : toutes les classes auront bénéficié d'un travail en handball avec l'association de Beaugency, financé par la coopérative scolaire et notamment par les dons des associations de parents. Les classes de Mmes Rigault, Geslin et Lepot ont bénéficié d'un cycle tennis de table, gratuit, grâce à la fédération du Loiret et le club de Lailly est remercié pour le prêt des tables.

Projets artistiques :

- avec l'association Palette d'arts doux : classes de Mmes Lepot et Grolleau
- avec Mme Kozlova de l'association Marel : classe de CE2/CM1 de Mme Rigault

→ Mme Geslin remercie les associations de Lailly en Val de leurs propositions et de leurs disponibilités pour travailler avec l'école, elle ajoute que ce sont de forts partenaires pour l'école.

Journées citoyennes :

1ère période autour des différences et du handicap où toutes les classes du CP au CM2 ont été mélangées dans l'objectif de former un tutorat entre grands et petits et dans l'objectif de construire le sentiment d'appartenir à une et même école

2^{ème} période autour du harcèlement, les élèves ont travaillé selon leur cycle, les CM1 et CM2 ensemble auxquels se sont associés les CE2 dans le cadre de la liaison inter-cycle ; les CP et CE1 ensemble auxquels se sont associés les GS dans le cadre de la liaison inter-cycle

3^{ème} période : les classes n'ont pas été mélangées mais chaque classe a participé à une 1/2 journée citoyenne autour du gaspillage alimentaire depuis la production en passant par le transport, la distribution et la consommation, autour du recyclage, du compost et du tri

4^{ème} période : il était prévu un travail de sensibilisation aux médias, un travail autour des écrans mais l'équipe a manqué de temps pour construire le contenu ; aussi ce projet est reporté à l'an prochain. Elles ont pris du temps pour travailler sur le Projet d'école et le parcours des élèves.

Bibliothèque municipale : toutes les classes bénéficient de l'emprunt de livres et de lecture offerte ou d'ateliers menés par Chantal Lefin qui est vivement remerciée.

Selon les classes :

Ecole et cinéma pour les classes de Mmes Grolleau et Rigault

Salon du livre avec accueil d'Adrien Parlange, auteur illustrateur chez Mmes Lepot et Geslin et avec accueil de Florie St Val, autrice illustratrice chez Mmes Meyer et Verger

Vote du prix littéraire des incorruptibles pour les classes de Mmes Grolleau et Rigault

Rencontres sportives CM2/6^{ème} dans le cadre de la liaison inter-cycle en juin

Pour la liaison CM2/6^{ème}, Mmes Lepot et Geslin avaient proposé un travail en mathématiques qui avait été accepté au départ par les collègues professeurs de 6^{ème} mais cette année, les professeurs doivent gérer la mise en place des groupes de besoin, ils ont décliné la proposition de départ. Néanmoins les CM2 bénéficieront d'une journée d'immersion au collège en juin comme cela est fait tous les ans.

Rencontres classe de Mme Verger et résidents de la maison de retraite

Projet classe de découverte du dimanche 22 juin au vendredi 27 juin pour les classes de Mmes Geslin et Lepot, découverte du milieu, de la pratique du char à voile et de la vie en collectivité → 7 ventes de gâteaux ont eu lieu et ont permis de récolter 571 euros et la vente des friandises de l'Upel lors du Marché de Noël a permis de récolter 703 euros, ce qui permet à ce jour de diminuer le coût du séjour de 20 euros par élève. L'Upel demande si cette action est à réitérer l'an prochain : Mme Geslin explique que pour le moment il est trop tôt pour savoir s'il y aura une classe de découverte l'an prochain mais que cette action peut être aussi menée pour l'ensemble de l'école.

Projet jeux de société et pratique de la langue anglaise avec M.Castelain de l'association Marel pour la classe de Mme Geslin avec la présence de Ludivine Mellot, ancienne élève de l'école et étudiante en Master pour devenir professeur des écoles pour l'encadrement des élèves

Projet Carnaval avec l'école maternelle : V21/03 l'après-midi sur le thème du printemps

Projet alimentation et santé qui se poursuit chez Mmes Meyer et Verger avec la venue de plusieurs diététiciennes, il est prévu aussi une visite de jardins, un cocktail de fin d'année et M.Pavy est remercié de mettre les salles des temps périscolaires à disposition des 2 classes.

Sorties de fin d'année : les enseignantes y réfléchissent.

5.Aide aux devoirs

Plus d'élèves le jeudi que le lundi, se déroule sereinement.

La date du prochain Conseil d'Ecole est fixée au lundi 16 juin à 18h.

La séance est levée à 19h30.

Le 25 février 2025, à Lailly-en-Val,

La directrice de l'école, présidente de séance,
Morgane GESLIN



La secrétaire de séance,
Catherine GROLLEAU

